



## Bruit bureaux exercice libéral

-----  
Par balibalo

bonjour

je suis locataire d'un local professionnel dans un petit immeuble qui ne loue qu'à des professionnels  
mon bureau se trouve au 1er étage et au-dessus il y a un local composé de plusieurs bureaux en lien avec un hôpital et de jeunes handicapés

depuis quelques mois le bruit à l'étage est devenu gênant, je suis locataire depuis 10 ans, il y a toujours eu des bruits "normaux " de pas sans que ce soit excessif mais depuis quelques mois la situation a empiré, j'ai vraiment l'impression d'avoir des éléphants au-dessus de ma tête quand ce ne sont pas des meubles qu'on traîne etc

il n'y a qu'un seul propriétaire pour l'immeuble et je suis en contact direct avec lui, je lui ai fait part de la situation, il en a parlé aux autres, sans aucune amélioration, ces personnes font déjà attention à ne pas faire trop de bruit ... je suis également parler à ces personnes qui n'ont pas l'impression de faire de bruit

le propriétaire m'a proposé de prendre le 2è bureau de mon local mais le bruit est exactement similaire, ce n'est pas un bruit constant mais mis bout à bout sur la journée je dois subir 1h minimum de piétinement et je commence vraiment à perdre patience

je compte partir, le propriétaire est d'accord de raccourcir mon préavis à 3 mois au lieu de 6 (bail pro) mais même 3 mois me semblent bien difficiles, encore une fois le bruit n'est pas constant mais c'est épuisant

que faire à part devenir complètement sourd ?

-----  
Par jodelariege

bonjour

vu la lenteur pour obtenir satisfaction lors de ce genre de trouble de voisinage il vaut mieux pour vous que vous déménagiez car cela ne sera pas résolu en 3 mois